



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 02-févr.-2020

Numéro de révision 5

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	GMOP
Codes produit	8676-1
Numéro d'enregistrement REACH	Ce produit est exempté de l'obligation d'enregistrement conformément à la réglementation (CE) 1907/2006 (eau minérale non modifiée chimiquement).
Synonymes	Potash
Substance pure/mélange	Substance

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Fertilisant Additif de formulation
-------------------------	---------------------------------------

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

IBERPOTASH, S.A.  
Afueras s/n  
08260-Suria  
Barcelona-España  
Tel: +34 93 868 28 03  
Fax: +34 93 869 57 50  
E-mail: msdsinfo@icl-group.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Europe	+31-20-5815100
------------------------------------	----------------

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nom chimique	Numéro CAS	N° CE	% massique	Annexe	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Chlorure de potassium	7447-40-7	231-211-8	>95	-	-	-

### 3.2. Mélanges

Sans objet

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, laver soigneusement la bouche avec une grande quantité d'eau. Consulter immédiatement un médecin. IMPORTANT : Ne jamais faire boire une personne inconsciente

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter en fonction des symptômes et des besoins.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie.

**Produits de combustion dangereux** Chlorure d'hydrogène. Chlore gazeux. Oxydes de potassium.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

la lutte contre le feu

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Assurez-vous que la ventilation soit adéquate. Éviter toute génération de poussières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter toute génération de poussières.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Veiller à ce que les conteneurs soient hermétiquement fermés. Entreposer dans un lieu sec et bien aéré. Hygroscopique. Evitez toute exposition à l'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)** Pas d'exigences spécifiques.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Chlorure de potassium 7447-40-7	-	-	-	-	-
Nom chimique	TLV ACGIH	Italie	Portugal	Pays-Bas	Norvège
Chlorure de potassium 7447-40-7		-	-	-	-

**DNELs pour les employés**

Nom chimique	Aigus - effets locaux	Aigus - effets systémiques	Effets locaux à long terme	Effets systémiques à long terme
Chlorure de potassium 7447-40-7	-	-	-	-

**DNELs pour la population en générale**

Nom chimique	Aigus - effets locaux	Aigus - effets systémiques	Effets locaux à long terme	Effets systémiques à long terme
Chlorure de potassium 7447-40-7	-	-	-	-

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau	Sédiment	Terrestre	Impact sur le traitement des eaux usées	Oral(e)
Chlorure de potassium 7447-40-7	-	-	-	-	-

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection chimique.

**Protection des mains**

Gants de protection.

**Protection respiratoire**

Pas normalement requis ; en cas de formation de poussière, utiliser un respirateur homologué pour les particules.

**Protection de la peau et du corps**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect	granules
Couleur	rose foncé
Odeur	Aucun(e).
Seuil olfactif	Indisponible

Propriété	Valeurs	Remarques Méthode
pH	7	
Point de fusion / point de congélation	773°C	
Point / intervalle d'ébullition	1500 °C	Point de sublimation

Point d'éclair	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable .	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Indisponible	
Densité relative	1.987	
Hydrosolubilité	347 g/l @ 20°C	
Solubilité(s)	Alcool Méthanol Glycérine Ether	
Coefficient de partage	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	. Pas d'auto-ignition	
Température de décomposition	>700°C	
Viscosité cinématique	aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	La structure n'indique aucune propriété d'oxydation	
Propriétés explosives	Le produit ne présente pas de risque d'explosion	
<b>9.2. Autres informations</b>		
Point de feu	Aucune information disponible	
Point de ramollissement	Aucune information disponible	
Masse molaire	Aucune information disponible	
Masse volumique apparente	Aucune information disponible	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Pas de danger réactif connu/prévu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Réagit violemment au BrF3 et à l'acide sulfurique à 600°C.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Hygroscopique. Exposition à l'eau.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agent comburant. Eau. Moiteur/humidité élevée.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de potassium, Chlore et Chlorure d'hydrogène.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur le produit****Informations sur les voies d'exposition probables****Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Mesures numériques de toxicité****Toxicité aiguë****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Chlorure de potassium	-	-	-

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** Non irritant.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** N'est pas un agent sensibilisant.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Non mutagène selon le test d'Ames. Négatif au cours de l'analyse des dommages à l'ADN et de leur réparation (hépatocytes d'un rat).

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	Union européenne
Chlorure de potassium 7447-40-7	-	-	-	-

**Toxicité pour la reproduction** Aucun effet indésirable sur la fertilité et/ou le développement n'a été observé

**STOT - exposition unique** Aucun effet sur des organes cibles spécifiques n'a été identifié

**STOT - exposition répétée** Aucun effet sur des organes cibles spécifiques n'a été identifié

**Danger par aspiration** Non attendu(e)(s).

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Écotoxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Toxicité pour les micro-organismes
Chlorure de potassium	EC50: > 100 mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: 880 mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50: 440-880 mg/L (48h, Daphnia magna)	EC50: >1000 mg/L (3h, activated sludge)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Pas applicable aux sels inorganiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** La bioaccumulation est peu probable, ce corps étant fortement soluble dans l'eau.

Nom chimique	Coefficient de partage
Chlorure de potassium	-

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** N'est pas supposé s'adsorber dans le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Pas considéré comme étant PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Chlorure de potassium	L'évaluation PBT ne s'applique pas

**12.6. Autres effets néfastes**

**Autres effets néfastes** aucune donnée disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Eliminer soigneusement conformément aux réglementations locales/nationales.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides devront être éliminés conformément à toutes les lois et réglementations applicables. Les conteneurs vides devront être éliminés conformément à toutes les lois et réglementations applicables

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****IMDG**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Non
14.6 Précautions particulières	Aucun(e)
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**ADR/RID/ADN**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières	Aucun(e)

**IATA**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières	Aucun(e)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
Chlorure de potassium 7447-40-7	RG 67

**Allemagne****Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

**Polluants organiques persistants**

Sans objet

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Sans objet

**Inventaires internationaux**

Les numéros du registre CAS des composants dangereux du SGH mentionnés à la section 3 peuvent différer des substances figurant à la section 15 en raison des exigences de couverture de l'inventaire des produits chimiques du pays ou de la région, mais restent en conformité avec l'inventaire

TSCA	Répertorié ou exclu
DSL	Répertorié ou exclu
ENCS	Répertorié ou exclu
IECSC	Répertorié ou exclu



<b>KECL</b>	Répertorié ou exclu
<b>PICCS</b>	Répertorié ou exclu
<b>AICS</b>	Répertorié ou exclu
<b>NZIoC</b>	Répertorié ou exclu
<b>TCSI</b>	Répertorié ou exclu
<b>NCI</b>	Répertorié ou exclu
<b>TECI</b>	Répertorié ou exclu
<b>NSQ</b>	Répertorié ou exclu

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**TCSI** - Inventaire des substances chimiques de Taiwan  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)  
**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques  
**NCI** - Inventaire des produits chimiques du Vietnam  
**TECI** - Inventaire des substances chimiques existantes de la FDA en Thaïlande  
**NSQ** Mexique - Inventaire national des Substances chimiques

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**Rapport sur la sécurité chimique** Aucune information disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Remarque sur la révision** Le symbole (\*) en marge de la présente FDS indique que la ligne correspondante a été révisée

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR)  
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
 Agence européenne des produits chimiques  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Classification SGH, Japon  
 Australia National Industrial Chemicals Notification and Assessment Scheme (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)  
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)  
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
Organisation mondiale de la santé

**Préparée par** HERA  
tel. : +/972-8-6297835  
www.icl-group.com  
e-mail:msdsinfo@icl-group.com

**Date de révision** 02-févr.-2020

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**